

NANTES PROCE GYM VOLONTAIRE ET LOISIRS NP GVL

FICHE D'INSCRIPTION 2024-2025

Saison sportive du 16/09/2024 au 14/06/2025

CADRE RÉSERVE AUX MEMBRES DU BUREAU NP GVL					I-Réseau Gmail					
Date d'inscription / / Création 🗆 Renouvellement 🗀 Certificat médical 🗀 Attestation Sar						Attestation Santé				
Banqı	ue	Adhésion 38 €						Assuranc	e complément	aire remplie
Activité(s)				Chèque	: 1			€ Chèque 2	€	
Activi	té(s)			Chèque	1	€		€ Chèque 2	€	
Activité(s)				Chèque	1	€		€ Chèque 2	€	
NOM D'USAGE F				PI	RENOM Femme Homme					
NOM d	le NAISSAN	CE			D	ATE d	ATE de naissance			
e. mail					N	° télép	téléphone			
					_					
		•		'envoi de la licence	•					
Pour le	s personnes	s n ayanı pas de r	nessage	erie, fournir 2 enve	ioppes timi	brees	a votre r	iom et adres	se.	
	,	Activité		Jour et horaire			Cotisation		Lieu de pratique	
	Gym dynamique		☐ Lundi 18h00 ☐ Lundi 19h00		- 114€					
_	Actigym sénior		☐ Mardi 17h30							
ACTIVITES GYM	Actigym sénior		☐ Mercredi 10h15		(pour 1 ou 2		ou 2	Salle festive 38 rue du Breil		
/ITES	Stretching		☐ Mercredi 17h30		activités)		?S)			
ACTIV	Actigym s	Actigym sénior		☐ Jeudi 17h30		35 € - (pour la 3º activité)				
	Renforcer	Renforcement musculaire		☐ Jeudi 18h30						
	Stretching		☐ Mardi 10h00 ☐ Mardi 11h10					Salle 39 rue Félix Thomas		
Cross training			☐ Jeudi 19h30			150€				
Body Zen			☐ Mercredi 9h00		106€			_	alle festive rue du Breil	
• Pilates			☐ Mercredi 11h15 ☐ Mercredi 12h15			160€				
Marche nordique (durée 1h30)			□ Samedi 9h00	□ Samedi 9h00		140€			NT HERBLAIN diathèque Hermeland	
Dès janvier 2025 tarif préférentiel (toutes activités) dans les cours incomplets pour les licenciés inscrits en début de saison			ŗ	30 € par trime						
ADHESION (obligatoire) 1 chèque à l'ordre de NP GVL :					38€					
			Carta bl	ancho accontóo						

Carte blanche acceptée

COTISATIONS – 1 chèque par activité à l'ordre de NP GVL.

Possibilité de payer en 2 fois, dans ce cas les chèques seront encaissés en octobre et décembre 2024.



Questionnaire de santé EPGV pour le sportif majeur

ANNEXE 1 - questionnaire de santé – Majeurs Volet à conserver par le licencié

L'exercice physique pratiqué d'une facon régulière constitue une occupation de loisir saine et agréable. Beaucoup de personnes devraient augmenter leur niveau d'activité physique au quotidien, et ce tous les jours de la semaine. Mener une vie active est bénéfique pour la santé de tous.

Ce questionnaire vous dira s'il est nécessaire pour vous de consulter un médecin afin d'établir l'absence de contreindication à la pratique d'activités physiques et sportives.

	vous plait, répondez soigneusement et honnêtement à ces 6 questions : chez Oui ou Non	OUI	NON
1)	Votre médecin vous a dit que vous étiez atteint d'un problème cardiaque, d'une d'hypertension artérielle, d'une affection de longue durée (ALD) ou d'une autre maladie chronique		
2)	Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
3)	Ressentez-vous une douleur à la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel au repos, une fatigue intense au cours de vos activités quotidiennes ou lorsque vous faites de l'activité physique?		
4)	Éprouvez-vous des pertes d'équilibre liés à des étourdissements ou avez-vous perdu connaissance au cours des 12 derniers mois?		
5)	Prenez-vous actuellement des médicaments prescrits pour une maladie chronique ?		
6)	Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc) survenu durant les 12 derniers mois ?		
NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié			

- Si vous avez répondu NON à toutes les questions ci-dessus, merci de remplir et signer l'attestation sur l'honneur ci jointe et la remettre à votre club.
- Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs des questions ci-dessus, votre état de santé nécessite un avis

examine et vous délivre <u>un certificat médical d'absenc</u> à votre club. Le certificat médical doit dater de moins	e <u>de contre-indication</u> à la de 6 mois.	pratique du sport. Certificat à remettre
Volet à remettre à l'association		
ATTESTATION EN VUE DE L'OBTENTION OU DU F	RENOUVELLEMENT D'UN	IE LICENCE A LA FFEPGV
Je soussigné M/Mme :questionnaire de santé et avoir répondu par la négativ		
Saison 2024 / 2025, Club EPGV NANTES PROCE G	YM VOLONTAIRE ET LO	ISIRS
A, le/		
	Signature	•





Conditions d'adhésion

Assurance

Conformément à l'article L. 321-1 du Code du sport, la FFEPGV a conclu un contrat d'assurance (avec Groupama) qui couvre les associations et les adhérents pour l'ensemble des activités mises en œuvre.

Par ailleurs, pour un montant de 10.00 € le licencié a la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire venant en plus de l'assurance de base de la saison en cours. L'adhérent est informé de l'intérêt que présente la souscription d'une assurance de personne couvrant les dommages corporels auxquels sa pratique sportive peut l'exposer.

Statuts et Règlement intérieur

L'adhésion à l'association entraı̂ne l'acceptation de l'ensemble des dispositions de ses statuts et de son règlement intérieur. Les documents sont consultables sur le site internet, ou à la demande auprès d'un membre du bureau.

Conditions d'annulation

L'annulation de la cotisation est conditionnée à la présentation d'un certificat médical précisant la non possibilité de poursuivre l'activité pour raison de santé. Un remboursement sera possible aux conditions suivantes :

→ avant le 31/12 Remboursement de 2 trimestres
 → avant le 31/03 Remboursement de 1 trimestre

Participation à l'Assemblée Générale

L'association est administrée par un Bureau ou un Comité Directeur bénévole. Il est important que chacun participe à la vie du club notamment par sa présence à l'Assemblée Générale annuelle.

Utilisation des données personnelles

L'adhérent est informé que l'association et la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) collectent et utilisent ses données personnelles dans le cadre de son contrat d'adhésion avec l'association et du contrôle de l'honorabilité lorsqu'il est nécessaire. Les données personnelles de chaque adhérent sont utilisées à des fins de gestion associative, mais également à des fins statistiques non-nominatives, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile. Chaque adhérent est informé qu'il a un droit d'accès, de modification, d'effacement et de portabilité qu'il peut exercer sur ses données personnelles. Pour faire valoir ce droit, l'adhérent devra envoyer un mail à l'association à l'adresse suivante : nantesproce.contactgyl@gmail.com ou un courrier à l'adresse de l'association.

Ces informations à caractère personnel sont communiquées à la Fédération Française d'Education Physique et de Gymnastique Volontaire (FFEPGV) et aux structures déconcentrées de la Fédération (CODEP et COREG) pour votre inscription et votre recensement en tant que licencié EPGV, ainsi qu'à la MAIF pour l'assurance responsabilité civile et seront conservées durant 2 ans à compter de la fin de l'inscription.

Honorabilité des bénévoles

Le Ministère des Sports met en place un contrôle systématique de l'honorabilité des animateurs bénévoles et des équipes dirigeantes des clubs. L'honorabilité correspond à l'obligation légale de ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation pénale ou d'une mesure de police administrative pour pouvoir accéder à une fonction.

En cas d'accès à des fonctions de dirigeant ou d'animateur bénévole (occasionnel ou régulier), je suis informé(e) que les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFEPGV aux services de l'Etat afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité, au sens de l'article L. 212-9 du Code du sport, soit effectué (consultation du bulletin n°2 et du FIJAIS).

DEPOSEZ VOTRE DOSSIER D'INSCRIPTION

- > Fiche d'inscription complétée et signée
- > Adhésion, un chèque de 38 €
- Cotisation, un chèque par activité, possibilité de payer en 2 fois, encaissement en octobre et décembre 2024.

ASSURANCE COMPLEMENTAIRE (facultative)

(mais obligation de remplir cette proposition)

La responsabilité civile et l'indemnisation des dommages corporels sont compris dans le montant de la licence.

Vous pouvez souscrire une assurance individuelle dommages corporels complémentaire IAC SPORT pour 10 \in .

Garanties complémentaires IAC Sport				
	OUI je souhaite souscrire une option complémentaire.			
	NON je ne désire pas souscrire d'option complémentaire.			

Je soussigné(e)				
certifie avoir pris connaissance des conditions suivantes :				
conditions d'adhésion,				
assurance complémentaire,questionnaire de santé.				
questionnaire de sante.				
	Le			
	Signature :			